

Dauphiné Libéré, le 4 janvier 2012

Alors que Challes-les-Eaux a augmenté sa population de 36 % en dix ans...

« Challes-les-Eaux bénéficie d'une certaine attractivité, avec une position géographique proche de grandes villes et de nombreux services facilement accessibles », lâche d'emblée Daniel Grosjean, le maire. Sa commune est passée de 3 929 habitants en 1999 à 5 356 en 2009, soit 36 % d'augmentation et l'une des plus fortes hausses en Savoie.

Il ajoute que le volet médical que la ville ne cesse de renforcer (le thermalisme, l'implantation de Médipôle, les arrivées prochaines de centres pour enfants en surpoids, et un autre dédié à la maladie d'Alzheimer) a fortement contribué à attirer cette nouvelle population.

La question des services et du logement social

Preuve de cette attractivité, pas loin de 200 villas installées au cœur de trois lotissements résidentiels sont parties comme des petits pains. Sur ces dix dernières années, Challes-les-Eaux a ainsi accueilli, quasiment à part égale, de jeunes



Dans le lotissement résidentiel des Crettes, les villas se sont vendues comme des petits pains. Des actifs et des retraités se sont installés en masse à Challes-les-Eaux ces dix dernières années. Photo DL/Thierry GUILLOT

actifs désireux de devenir propriétaires et des retraités. « Nous avons beaucoup de personnes qui travaillent sur Chambéry, bien sûr, mais aussi sur Grenoble et Lyon. Il y a même des gens de Sète qui se sont

récemment installés », a observé Daniel Grosjean.

Et avec plusieurs projets immobiliers bientôt livrés et/ou sur la rampe de lancement (la réalisation de 130 logements en centre-ville va débiter cette

année), de nouveaux habitants vont poser leurs valises.

Dans cette conjoncture challésienne, il faut donc que les services soient à la hauteur. Et Challes-les-Eaux s'est donc développée. Médipôle a per-

mis à la commune d'être bien desservie par les transports en commun, un groupe scolaire flambant neuf est né, un relais d'assistantes maternelles a ouvert. Sans oublier le plan d'eau. Pour les commerces, la ville possède, en périphérie, des grandes surfaces. Seule petite ombre au tableau : « il manque peut-être une petite surface de proximité pour les personnes âgées », concède le maire.

Tous les feux semblent au vert pour que Challes poursuive son expansion. Reste, toutefois, l'épineuse question des logements sociaux. À peine 10 % sur les 20 % requis par la loi. « On arrivera à créer les 91 logements prévus dans le Plan d'habitat local, assure le maire. Mais Challes fait surtout du "social" en terme médical, tous les gens que nous accueillons ne sont pas tous Challésiens, ce serait bien que ce soit pris en compte. Je ne pense pas qu'on mérite d'être pointé du doigt concernant notre retard en logements sociaux. »

Clément DEBIOLLES